

Étude économique de la Suède, 2008

Comment arriver à un niveau de vie plus élevé ?

Quelle sera l'ampleur de la récession ?

Quels objectifs devraient guider la politique budgétaire ?

La réforme fiscale peut-elle stimuler la croissance ?

La réforme de l'enseignement peut-elle améliorer l'emploi des jeunes ?

Privatisation : quelles suites ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Résumé

Grâce à la vigueur de ses institutions et fondamentaux économiques, la Suède est bien armée pour affronter les répercussions de la crise financière mondiale. Le cycle s'est retourné et, à l'évidence, le principal défi à court terme est de traverser la phase de ralentissement sans compromettre la stabilité macroéconomique à plus long terme.

À la faveur de réformes structurelles judicieuses, le niveau de vie de la Suède a fortement augmenté en l'espace de dix à quinze ans. L'ouverture des marchés a dopé la croissance de la productivité, et les réformes récentes ont atténué l'exclusion du marché du travail et la dépendance à l'égard des prestations. Le déclin relatif des décennies précédentes est peu à peu inversé. Cette *Étude* examine les possibilités de stimuler davantage la croissance économique tout en préservant la cohésion sociale, et analyse les enjeux suivants :

Maintenir la politique budgétaire sur une trajectoire viable et poursuivre les réformes fiscales pour stimuler la croissance. L'ample excédent budgétaire et l'endettement public relativement faible autorisent un certain assouplissement des politiques, mais il faudrait renforcer le cadre budgétaire en liant plus clairement les objectifs à des considérations de long terme. La Suède, qui accusait auparavant le ratio impôts/PIB le plus élevé de la zone OCDE, a commencé à rétrograder dans ce classement. Il y a lieu de poursuivre les réductions d'impôts, en se focalisant sur les plus fortes entraves à la croissance résultant de la fiscalité du revenu des sociétés et des personnes physiques – compte dûment tenu des considérations d'équité.

Améliorer l'éducation et l'emploi chez les jeunes. Alors que le ratio emploi total/population est très satisfaisant, le chômage touche un grand nombre de jeunes. L'une des raisons en est que, vu le niveau élevé du salaire minimum et

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Suède pour 2008. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

la protection rigoureuse de l'emploi, de fortes compétences sont nécessaires pour obtenir un emploi régulier. La qualité de l'enseignement obligatoire peut être améliorée, surtout en ce qui concerne les mathématiques et les sciences. Les études du deuxième cycle du secondaire devraient mieux préparer les jeunes à l'emploi, en particulier grâce à des contacts plus étroits avec le monde du travail. Les étudiants devraient achever plus tôt leurs études supérieures et entrer plus rapidement sur le marché du travail. Il serait utile que les universités puissent se développer plus librement, éventuellement par la mise en place de droits de scolarité. Mais en définitive, le surchômage des jeunes ne pourra probablement être surmonté que si l'on s'attaque aussi aux rigidités intrinsèques du marché du travail.

Étendre la privatisation. À partir d'un vaste portefeuille d'entreprises publiques, il a été facile de dresser une liste des premières candidates à la cession. À l'avenir, la privatisation devra être poursuivie dans les nombreux secteurs où les objectifs sociétaux sont mieux servis par des marchés ouverts mais régulés que par l'État actionnaire. ■

Comment arriver à un niveau de vie plus élevé ?

Son approche active et clairvoyante de la réforme économique a valu à la Suède une attention internationale considérable ces dernières années. Vers 1970, le PIB par habitant de ce pays était inférieur de 10 % à celui des États-Unis, mais après la profonde crise du début des années 90 l'écart s'était creusé pour atteindre presque 25 %. Depuis, la Suède a entamé un processus de rattrapage, les réformes axées sur le marché ayant stimulé la productivité tandis que, tout récemment, des mesures visant à rendre le travail plus attractif ont fait baisser la proportion d'adultes vivant d'aides au revenu. La présente *Étude* examine comment la Suède peut poursuivre le rattrapage avec des politiques plus efficaces de promotion de la croissance économique. La mise en oeuvre d'un programme de réforme axé sur la croissance est de nature à favoriser la cohésion sociale : un accroissement de la base d'imposition atténuerait les tensions sur les finances publiques, et des mesures dans les secteurs de l'éducation et du marché du travail pourraient induire des résultats plus équitables sur le front de l'emploi et améliorer l'égalité des chances.

Plus précisément, cette *Étude* aborde les principaux enjeux suivants :

- *Viabilité budgétaire à long terme et système fiscal axé sur la croissance.* Une situation budgétaire saine a été instaurée grâce à des efforts d'assainissement continus depuis la crise du début des années 90. Cette orientation doit être maintenue : il faudrait renforcer le cadre budgétaire, en fixant des objectifs plus clairement liés à des considérations de long terme. Dans le prolongement des récents allègements fiscaux, de nouvelles réformes pourraient stimuler la croissance. À cet égard, il faut éviter les exemptions en faveur d'intérêts particuliers.
- *Politique d'éducation et emploi des jeunes.* Tandis que le ratio emploi total/population est élevé, les jeunes restent confrontés à des difficultés sur le marché du travail suédois. Le système éducatif et les institutions du marché du travail requièrent l'attention.
- *Privatisation et concurrence.* Une réduction du périmètre étatique, qui couvre à l'heure actuelle un large éventail de secteurs marchands, sera bénéfique à l'économie suédoise. À terme, il sera important de conjuguer la privatisation avec des réformes destinées à assurer une concurrence efficace qui devrait accroître le bien-être. ■

Quelle sera l'ampleur de la récession ?

À très court terme, le principal défi économique consiste à faire face aux répercussions de la crise financière. La croissance s'est enlisée depuis le début de 2008 en raison de la faiblesse de la consommation et des exportations, les consommateurs se trouvant confrontés à une hausse des taux d'intérêt et des prix des produits alimentaires et énergétiques, à un ralentissement des prix des logements et à une dégradation du marché du travail. La croissance des exportations restera sans doute médiocre, étant donné le ralentissement survenu chez les principaux partenaires commerciaux. Les entreprises vont probablement réduire leurs investissements. Le fléchissement de la demande va se traduire par une importante marge de ressources inutilisées. En définitive, le ralentissement pourrait être encore plus prononcé si la forte dépréciation des actifs baltes des banques suédoises endommagerait les bilans, ce qui provoquerait une restriction du crédit en Suède.

Quelles réponses la politique macroéconomique peut-elle apporter ?

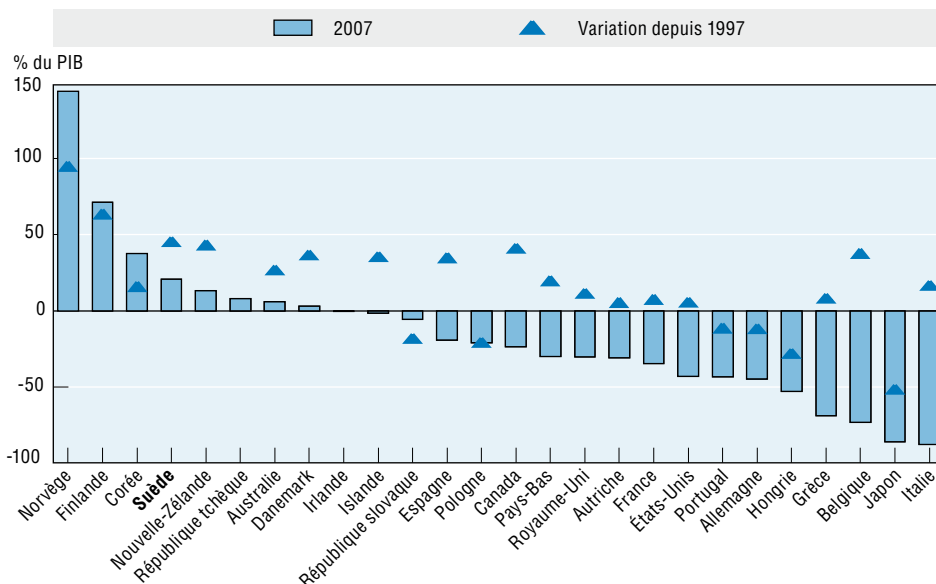
Sur le plan budgétaire, des stabilisateurs automatiques vigoureux constitueront un robuste amortisseur conjoncturel. En outre, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures qui seront incorporées dans le budget 2009 et qui impliquent une réduction de l'excédent corrigé des variations conjoncturelles de près de 1 % de PIB l'année prochaine. Cette prévision est à situer dans le contexte des amples excédents engrangés les années précédentes, la capacité de financement des administrations publiques ayant atteint 3½ pour cent du PIB en 2007 – bien plus que le niveau de 1 % fixé comme objectif. Le solde budgétaire corrigé des influences conjoncturelles devrait rester supérieur à 1 % du PIB en 2009, même après l'assouplissement programmé. Par conséquent, la stabilité à long terme des finances publiques ne serait pas compromise. Cependant, les propositions en faveur de nouvelles mesures discrétionnaires devaient être pesées en tenant compte du fait que, pendant les phases récessives, les soldes budgétaires se détériorent souvent davantage que ne le prévoient les méthodes classiques de correction des fluctuations conjoncturelles.

Au cours de l'été, l'inflation, à plus de 4 %, a atteint des niveaux sans précédent depuis le début des années 90, en raison des prix élevés des carburants et de l'énergie. En outre, les charges d'intérêts hypothécaires sur les logements occupés par leurs propriétaires ont augmenté rapidement depuis la mi-2006, avec un effet direct sur la hausse de l'IPC. En même temps, les anticipations inflationnistes se sont amplifiées, notamment dans le long terme, ce qui a poussé la Riksbank à relever le taux des prises en pension jusqu'à 4½ pour cent en septembre. La

Graphique 1.

ACTIFS FINANCIERS NETS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La situation budgétaire
s'est davantage améliorée
en Suède que dans la
plupart des pays de l'OCDE



Note : Les actifs financiers nets des administrations publiques sont les actifs financiers moins les engagements (normalement la dette). Ce sont les engagements financiers nets ou la dette nette avec un signe négatif.

Source : OCDE, base de données analytiques.

crise financière s'intensifiant, les perspectives de croissance se sont dégradées et les risques d'inflation ont diminué, conduisant un certain nombre de banques centrales, dont la Riksbank, à réduire les taux d'intérêt début octobre. Fin octobre, le taux des prises en pension a été abaissé à 3¼ pour cent, mais un nouvel assouplissement pourrait être de mise dans les trimestres à venir. ■

Quels objectifs devraient guider la politique budgétaire ?

La vigoureuse performance budgétaire de la Suède s'est inscrite dans un cadre d'action qui a aidé à maîtriser les dépenses et à réduire la dette, avec des objectifs en termes de capacité de financement, un plafonnement des dépenses et des obligations d'équilibre budgétaire pour les collectivités locales. La situation financière nette des administrations publiques s'est améliorée, la dette nette de plus de 25 % du PIB enregistrée au milieu des années 90 faisant place à un actif net de 20 % du PIB en 2007. De surcroît, grâce à la réforme des retraites menée à la fin des années 90, la Suède est mieux préparée à affronter le vieillissement que la plupart des autres pays de l'OCDE.

Pour assurer la stabilité des finances publiques dans le long terme, il faudrait affiner l'objectif en matière d'excédent et le fixer en tenant compte des évolutions budgétaires à long terme prévisibles mais aussi de la nécessité de conserver des marges de manœuvre budgétaires dans l'éventualité de ralentissements conjoncturels prononcés. Le maintien de la viabilité devrait être érigé en objectif central, ce qui implique que les politiques publiques peuvent rester inchangées sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les impôts et sans que cela aboutisse à un alourdissement de la dette susceptible en définitive d'entraîner les taux d'intérêt à la hausse et de provoquer une déstabilisation macroéconomique et financière. Des finances publiques viables sont aussi un préalable à une distribution équitable des ressources entre générations. Une analyse approfondie du bilan de l'État, des prévisions à long terme détaillées des dépenses, ainsi que des évaluations de la viabilité budgétaire et de l'équité intergénérationnelle, devraient être mises en œuvre à l'appui des objectifs budgétaires. Ces objectifs pourraient être fixés sur la base d'hypothèses et de méthodologies contrôlées par le Conseil de la politique budgétaire. Les autorités ont entrepris de réexaminer le cadre budgétaire en vue de le renforcer et de préserver la viabilité des finances publiques.

Pour faire face aux pressions budgétaires à long terme, il faudra adopter une approche multiforme. La stratégie actuelle s'appuie sur le préfinancement et l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre pour stimuler les recettes fiscales et réduire les dépenses en prestations sociales. Un certain degré de préfinancement est approprié, en particulier dans le système de pensions liées au revenu, où les excédents s'expliquent par un ratio cotisants/prestataires favorable – situation qui s'inversera dans un avenir peu éloigné. Mais d'autres initiatives seront nécessaires, en particulier pour répondre à l'exigence de normes de service plus élevées, pour lesquelles un préfinancement ne serait pas approprié. Les pouvoirs publics devraient donc s'appliquer constamment à modérer la croissance des dépenses, y compris par des mesures destinées à accroître l'efficacité grâce au choix des usagers et à la contestabilité. En outre, une partie des services aujourd'hui financés sur fonds publics pourrait être payée par le secteur privé. ■

La réforme fiscale peut-elle stimuler la croissance ?

Ces dernières années, la Suède a mis en œuvre d'ambitieuses réductions d'impôts destinées à stimuler la croissance : alors qu'elle accusait le ratio impôts/PIB le plus élevé de la zone OCDE, elle commence à reculer dans ce classement. Ce processus devrait se poursuivre, en parallèle avec le freinage des dépenses. La récente étude *Fiscalité et croissance* de l'OCDE a constaté que les impôts qui créent les plus fortes distorsions sont les impôts sur les bénéfices des sociétés, suivis des impôts sur le revenu des personnes physiques, puis des impôts sur la consommation, les taxes sur la propriété bâtie étant les moins préjudiciables à la croissance. Dans ce contexte, la réduction envisagée du taux de l'impôt sur les sociétés de 28 % à 26.3 % en 2009 est tout à fait judicieuse. La réduction progressive et continue de l'impôt sur les sociétés et la suppression récente de l'impôt sur le patrimoine améliorent l'attractivité de la Suède dans le contexte d'une mobilité croissante des capitaux. En revanche, alléger les cotisations patronales des petites et moyennes entreprises, comme cela a été parfois envisagé, risque d'entraver leur croissance et de fausser la concurrence.

De nouvelles réformes s'imposent en ce qui concerne l'imposition du revenu des personnes physiques. Le coin fiscal marginal total (cotisations, impôt sur le revenu et impôt sur la consommation cumulés) atteint encore 70 %, à partir d'un revenu à peine supérieur à la rémunération moyenne à plein temps, et touche un tiers des actifs occupés à plein temps. Ce coin fiscal marginal élevé explique probablement en partie la faible durée moyenne du travail ; de surcroît, il ne favorise pas l'entrepreneuriat ou la formation de capital humain et limite les possibilités de retenir ou d'attirer des travailleurs étrangers hautement qualifiés. Il est donc encourageant de constater que le relèvement du seuil d'application de l'impôt national sur le revenu, tel qu'il était proposé dans la précédente *Étude*, est désormais envisagé. À partir de modèles détaillés, on a estimé que les effets dynamiques consécutifs en termes d'offre de travail seraient supérieurs à ceux d'une extension du crédit d'impôt lié à l'exercice d'un emploi. La réduction de l'impôt sur le revenu perçu par l'État apparaîtrait encore plus justifiée si les effets sur la formation de capital humain et la mobilité internationale étaient pris en compte.

Étant donné que ces effets sont susceptibles de prendre de l'ampleur, il est indispensable de trouver des moyens pragmatiques pour continuer à réduire l'impôt national sur le revenu. Celui-ci ne rapporte que l'équivalent de 1.3 % du PIB ; des réductions même fortes seraient relativement peu coûteuses une fois intégrés les effets dynamiques d'élargissement de l'assiette fiscale. Ces réductions sont souvent contestées car l'impôt national sur le revenu est l'un des rares éléments de progressivité qui subsistent dans le système fiscal suédois. Toutefois, pour promouvoir l'équité, la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les résultats scolaires des enfants de tous milieux et à renforcer l'insertion sur le marché du travail est préférable au maintien de taux d'imposition marginaux très élevés pour les titulaires de hauts revenus ou à l'impôt sur la fortune, qui a été récemment supprimé. Du reste, il y aurait encore d'amples effets de redistribution, compte tenu de services tels que la garde d'enfants qui sont financés par l'État et accessibles à tous, à quoi s'ajoute un système de sécurité

sociale relativement généreux. Une démarche socialement acceptable – et efficace – consisterait à relever encore le seuil d'application de l'impôt national sur le revenu. À un moment donné, il faudrait aussi envisager de rétablir la taxe de 0.7 % de la valeur marchande du logement occupé par son propriétaire, qui avait fait la preuve de son efficacité mais qui a été remplacée par une redevance municipale plafonnée en 2007. Cela favoriserait la redistribution d'une manière propice à la croissance.

Quels progrès pour le logement locatif ?

Les loyers n'étant pas fixés par le marché, les logements locatifs sont répartis par le biais de files d'attente, de longs processus de recherche et, dans certains cas, d'échanges sur un marché noir. En conséquence, certains ménages peuvent être contraints d'attendre 10 ans pour obtenir le logement qu'ils souhaitent, ou d'acheter alors qu'ils préféreraient louer. Il faut donc se féliciter que les récentes propositions de réforme s'orientent dans le sens préconisé par la précédente *Étude* de l'OCDE. Laisser les loyers monter lorsque des files d'attente se créent permettra de résoudre le principal problème de la réglementation des loyers en Suède, à savoir que les loyers ne peuvent pas réagir aux variations de l'offre et de la demande. Cependant, le système demeure complexe d'un point de vue administratif. La décision de limiter les hausses de loyer à 5 % par an contribuera probablement à élargir le soutien à la réforme, même si un ajustement plus rapide serait souhaitable pour réaliser des gains d'efficacité. Des mesures s'imposent aussi pour stimuler la concurrence dans le secteur de la construction et assouplir les procédures foncières.

Comment diminuer l'exclusion du marché du travail et la dépendance aux prestations sociales ?

La part des adultes en âge de travailler qui vivent d'aides au revenu a considérablement baissé ces dernières années. Après avoir oscillé aux alentours de 20-21 % sur la période 1997-2005, elle est tombée à 18 % en 2007. Cette évolution s'explique en partie par une conjoncture dynamique. Mais, comme indiqué dans la précédente *Étude*, les récentes réformes des prestations et d'autres mesures visant à combattre l'exclusion du marché du travail devraient avoir des effets positifs durables sous la forme d'une hausse du taux d'activité et d'une baisse du chômage structurel. L'amélioration tient pour beaucoup au recul des absences pour maladie. Pendant plusieurs années, l'absentéisme pour maladie a été de loin le plus élevé parmi les pays de l'OCDE : en 2004, on comptait 25 journées de travail perdues par salarié équivalent plein temps. Depuis, l'administration du régime a été durcie, si bien que les taux d'absence maladie et les entrées dans le régime de prestations d'invalidité ont diminué d'environ un tiers. Cependant, le taux d'absence maladie et le stock de bénéficiaires de prestations d'invalidité demeurent parmi les plus élevés au monde. De nouvelles réformes pourraient donc se révéler nécessaires, indépendamment des mesures prises en juillet 2008, qui prévoient que les intéressés doivent être prêts à changer d'emploi, voire de lieu de travail. ■

La réforme de l'enseignement peut-elle améliorer l'emploi des jeunes ?

À l'aune internationale, le niveau scolaire en Suède est élevé. Plus de 90 % des membres des cohortes jeunes ont achevé leurs études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; cette performance figure parmi les meilleures de la zone OCDE et dépasse celle des autres pays nordiques. En revanche, le chômage est très répandu chez les jeunes, même s'il est revenu de 22.8 % de la population active en 2005 à 19.2 % en 2007, à la faveur d'une croissance économique vigoureuse. Au Danemark, en Islande, aux Pays-Bas et en Norvège, où les préférences sociales sont similaires, le chômage des jeunes atteint à peine un tiers du taux suédois. Les jeunes insuffisamment scolarisés et les enfants d'immigrants sont particulièrement touchés par le chômage. Cette situation dénote des problèmes dans le système éducatif mais aussi sur le marché du travail. Un système d'enseignement qui aide les enfants et les jeunes de tous milieux à réaliser complètement leur potentiel est crucial pour maintenir la prospérité et pour réduire l'exclusion professionnelle des jeunes et des travailleurs peu qualifiés – compte tenu notamment du niveau relativement généreux des prestations sociales et de l'étroitesse de l'éventail des salaires.

L'enseignement obligatoire peut-il assurer un meilleur départ à tous les jeunes ?

Les résultats de l'enseignement obligatoire sont moins bons qu'auparavant. Les compétences des élèves de 15 ans mesurées par l'étude PISA sont supérieures à la moyenne OCDE en lecture, mais non en mathématiques et en sciences. De plus, chez les enfants de 15 ans, le désir d'apprendre les sciences, le temps passé à des activités périscolaires parascolaires et le goût pour les carrières scientifiques sont très inférieurs à la moyenne OCDE, ce qui conduit à se demander comment on pourrait éveiller la curiosité naturelle des enfants et leur intérêt pour les sciences. A cet égard, il serait souhaitable de continuer d'élaborer des tests pour mieux suivre les progrès réalisés en classe. Tout aussi utile sera le système proposé d'habilitation des enseignants, dans la mesure où la répartition des tâches dans l'établissement tiendra davantage compte des compétences de chacun. Une fois le régime d'habilitation bien en place, une flexibilité accrue des salaires permettrait de récompenser les meilleurs enseignants.

L'enseignement du second degré devrait-il mieux préparer les élèves au marché du travail ?

L'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire doit mieux préparer les élèves à la vie active. La mise en place d'apprentissages est une voie prometteuse, dans la mesure où elle privilégie l'acquisition directe de savoirs concrets et où elle permet peut-être aux jeunes immigrants de première et de seconde génération de mieux connaître les relations professionnelles en Suède. Toutefois, il ne faut pas que les apprentissages soient spécialisés à un point tel que les élèves n'acquiescent pas les compétences générales dont ils pourront avoir besoin pour une réorientation professionnelle ultérieure. Les écoles privées indépendantes du deuxième cycle du secondaire se sont remarquablement développées, la part des élèves inscrits dans ces établissements passant de 3 % à 17 % en dix ans à peine. Ces établissements suscitent une concurrence très opportune, en particulier parce qu'elle révèle dans quels domaines le système

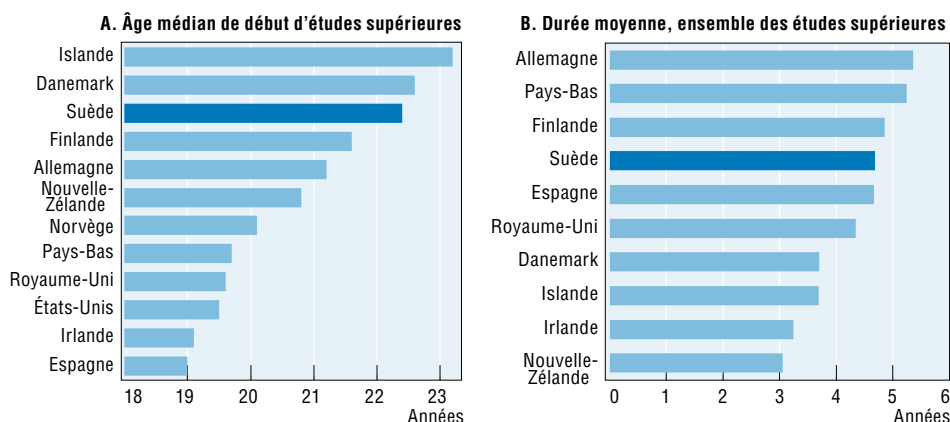
public pourrait s'améliorer. Une échelle insuffisante, par exemple, peut empêcher un développement satisfaisant des programmes professionnels dans les écoles secondaires publiques. Étant donné les carences des programmes professionnels, il serait intéressant d'analyser les conséquences d'un transfert à l'État des compétences des communes concernant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette analyse pourrait aussi s'appliquer à d'autres niveaux de scolarité. Pour faciliter le choix d'une filière, il faudrait clarifier les perspectives professionnelles offertes par différentes options, par exemple en publiant des données sur la situation d'emploi des élèves ayant récemment quitté l'école.

Quels sont les défis de l'enseignement supérieur ?

L'enseignement supérieur suédois présente un certain nombre de points forts. Cependant, une faiblesse particulière du système suédois réside dans le fait que les étudiants achèvent tardivement leurs études supérieures. Afin de hâter l'entrée sur le marché du travail, il serait possible de modifier le soutien financier au titre des frais de subsistance des étudiants : les bourses seraient remplacées par des prêts lorsque les études traînent en longueur, ou des gratifications explicites seraient accordées lorsque les études sont entamées précocement et achevées dans les délais. Il y aurait lieu d'améliorer la qualité en allouant les fonds pour la recherche fondamentale et l'enseignement supérieur selon des critères plus transparents et en donnant aux universités plus de latitude pour développer leurs atouts propres. Le recours exclusif à l'impôt pour financer l'enseignement supérieur pourrait poser un obstacle dans ce contexte. Une solution consisterait à passer progressivement à un système dans lequel les étudiants acquittent des droits de scolarité, tout en développant les prêts publics de manière à financer le coût des études. C'est ce qui se fait dans un nombre croissant de pays de l'OCDE pour réaliser simultanément les objectifs d'efficacité et d'équité, compte tenu notamment de la mobilité grandissante de la main-d'œuvre très qualifiée. En Suède, un projet de loi est à l'étude qui instaurerait des droits de scolarité pour les étudiants de pays non membres de l'UE. Une réduction de l'impôt national sur le revenu, conformément à la recommandation ci-dessus, stimulerait le rendement de l'enseignement supérieur, qui est plutôt faible au regard des autres pays.

Graphique 2.

**LES ÉTUDIANTS
COMMENCENT ET
TERMINENT TARD
LEURS ÉTUDES
2006**



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2008*.

La réglementation du marché du travail est-elle trop rigide ?

Les lacunes du système éducatif ne sauraient expliquer à elles seules l'ampleur du chômage des jeunes : le Danemark et la Norvège ont des notes PISA similaires à celles de la Suède, mais affichent des résultats bien plus satisfaisants en termes d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Une réforme de l'enseignement s'impose, mais il faut aussi s'attaquer aux rigidités du marché du travail. Le niveau élevé des minima salariaux et l'étroitesse de l'éventail des salaires rendent l'entrée sur le marché du travail difficile pour les jeunes, surtout pour les immigrants et ceux qui ont fait des études incomplètes. La demande de main-d'œuvre a été stimulée par une réduction générale de la cotisation patronale pour les jeunes de moins de 26 ans. Cet allègement facilite l'entrée des jeunes sur le marché du travail, mais les pertes sèches connexes sont probablement élevées, et l'effet positif de cette mesure sur l'emploi des jeunes pourrait être annulé par une hausse des revendications salariales. Les politiques actives du marché du travail sont en cours d'amélioration avec la Garantie d'emploi pour les jeunes, qui met l'accent sur l'aide à la recherche d'emploi dans la phase initiale des périodes de chômage des jeunes et qui réduit le taux de remplacement légal des indemnités au bout de 20 semaines, contre 40 semaines pour les autres chômeurs. Néanmoins, le régime d'indemnisation est en fait plus généreux pour les jeunes que pour les adultes d'âge moyen : ainsi, le plafond des indemnités de chômage est moins souvent contraignant pour les premiers que pour les seconds. Le dualisme du régime de protection de l'emploi est particulièrement préoccupant. L'extension récente de la durée maximale des contrats temporaires peut permettre aux employeurs de mieux « mettre à l'essai » les jeunes demandeurs d'emploi. Cependant, les jeunes risquent alors d'être confinés dans des contrats temporaires au lieu d'accéder à l'emploi régulier. Une solution consisterait à dégager les voies vers l'emploi régulier, notamment en assouplissant la définition du licenciement justifié et en allongeant la période probatoire pour les contrats réguliers. La complexité de ces questions exigerait une analyse des implications générales, notamment en ce qui concerne les négociations salariales collectives.

Privatisation : quelles suites ?

Un important pas en avant a été franchi récemment dans la privatisation des entreprises publiques. Cette orientation est justifiée, si l'on considère que le portefeuille d'entreprises de l'État suédois représente environ un quart de la capitalisation de la Bourse de Stockholm. Le périmètre des entreprises publiques est parmi les plus vastes de la zone OCDE. Le contrôle des entreprises par l'État risque de freiner l'innovation et l'entrepreneuriat et de dissuader les entrants potentiels. La privatisation devrait donc se poursuivre – même si la crise financière peut obliger les autorités à différer certaines transactions afin de vendre correctement les actifs. Dans le prolongement du programme actuel de cessions (selon les dispositions déjà approuvées par le Parlement, il reste à vendre une banque, un prêteur hypothécaire et l'opérateur historique des télécommunications), il faudrait céder en priorité d'autres sociétés qui opèrent déjà dans les conditions du marché (notamment la compagnie aérienne historique, d'autres sociétés de transport et des entreprises forestières). Le pouvoir de monopole devrait être réduit dans certains cas, par exemple dans les chemins de fer et la distribution de détail, avec des modifications appropriées

de la réglementation pour préserver le bien-être du consommateur. S'agissant des entreprises chargées de missions d'intérêt public, il existe sans doute d'autres formes d'intervention publique qui permettraient d'atteindre les mêmes objectifs sans que l'État doive contrôler des entreprises. En règle générale, le produit des ventes d'actifs ne devrait pas être utilisé pour financer de nouvelles dépenses ou des réductions de recettes qui auraient des répercussions budgétaires à long terme négatives ; ces ressources devraient au contraire être affectées à l'allègement de la dette publique. ■

**Pour plus
d'informations**

Pour tous renseignements complémentaires sur ce document de la série *Synthèses* de l'OCDE et sur l'*Étude économique de la Suède*, s'adresser à :

Jens Lundsgaard, tél. : +33 1 45 24 87 37, courriel : jens.lundsgaard@oecd.org, ou
David Turvey, tél. : +33 1 45 24 87 23, courriel : david.turvey@oecd.org, ou
se connecter à www.oecd.org/eco/etudes/suede.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.

Perspectives économiques n° 84, décembre 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/economie/objectifcroissance2008.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.